

Madame la Présidente,

Les violations des droits de la personne ne se produisent pas dans le vide. Elles se produisent dans des pays spécifiques. Trop de pays, malheureusement. Notre engagement envers les droits de la personne ne rime à rien si nous ne pouvons rien faire pour redresser la situation dans ces pays. Nous susciterons peut-être des objections si nous agissons, mais nous manquerons certainement à nos obligations en tant qu'États membres si nous n'agissons pas.

Madame la Présidente,

La situation en **Birmanie** continue de se détériorer. Des violations massives des droits de la personne y sont commises. Les mesures de répression prises récemment par le régime militaire à l'endroit du mouvement birman pour la démocratie viennent s'ajouter à une longue liste d'actes répréhensibles dans ce domaine. Ces développements préoccupent de plus en plus la communauté internationale dans son ensemble, mais aussi les voisins de la Birmanie. Le Canada exhorte les autorités birmanes à calmer ces craintes en collaborant avec la communauté internationale à la mise en oeuvre de toutes les résolutions pertinentes de l'ONU.

Le Canada s'attend à ce que le **Nigéria** honore tous ses engagements concernant la transition à la démocratie, et qu'il donne suite aux recommandations de la mission d'établissement des faits de l'ONU. Nous demandons instamment aux autorités nigérianes de prendre dans les meilleurs délais les arrangements appropriés en vue de la visite des deux rapporteurs thématiques qu'elles ont accepté de recevoir. Vu son importance sur la scène africaine et au plan international, il est essentiel que le Nigéria donne un exemple irréprochable et assure le plein respect des droits de la personne et des libertés fondamentales à tous ses citoyens.

Nous sommes profondément troublés par les rapports de violations graves des droits de la personne en **Afghanistan**, spécialement en ce qui a trait aux restrictions imposées aux droits des femmes et à leur accès à l'emploi, aux soins de santé et à l'éducation. Le Canada exhorte toutes les factions afghanes à respecter tous les engagements internationaux de l'Afghanistan au chapitre des droits de la personne.

Le gouvernement de l'**Iraq** continue de faire preuve d'une indifférence flagrante à l'égard de la vie et du bien-être de ses citoyens, particulièrement ses minorités kurdes et chiites. Le Canada demande au gouvernement de reconnaître et de garantir les droits de tous les Iraquiens.